

Comité de suivi de la modernisation des services

Depuis la mise en place des CSP comptables et de la Direction des achats, à l'initiative des organisations syndicales, un Comité de suivi a été institué pour rendre compte de l'évolution de cette importante réorganisation impactant le contenu et les conditions dans lesquelles les personnels exercent leurs métiers. C'est le Secrétaire Général Adjoint de la Ville de Paris, Alain BAYET, qui préside cette instance. Au cours de la séance du 22 mars dernier, un point d'étape a été fait sur la Direction des achats, les CSP comptables et un plan de prévention des absences au travail présenté par l'Inspection Générale.

Pour la Direction des Achats, les objectifs d'économies sont déclarés atteints, le chiffre de 15% est annoncé, sans qu'il soit possible pour les organisations syndicales de le vérifier, faute de documents. Les différents CSP achats ont connu plusieurs déménagements successifs (le CSP Achats travaux de bâtiments installé au 95 avenue de France déménage au 100 rue de Réaumur), le regroupement en un seul lieu ne semble plus d'actualité, contrairement aux prévisions initiales, ce qui pose un problème pratique de cohésion. La priorité désormais affichée est de se rapprocher des directions : lorsque celles-ci géraient elles-mêmes leurs achats, cette préoccupation de proximité était sans objet.

L'UCP a demandé un point précis sur les implantations actuelles et à venir des CSP.

La troisième et dernière vague de constitution de la DA, programmée à l'automne 2011, concernera les directions DPA, DICOM, DASES et DU pour les achats supérieurs à 90 000€, correspondant à un transfert à la DA d'environ 450 marchés par an (75% de travaux et 25% de fournitures et services). Un écart important existe entre le nombre de postes demandé par la DA et celui proposé par ces directions, un arbitrage est attendu.

Il a été confirmé que les personnels concernés, dont le temps de travail consacré à la fonction achat dépasse 50%, auront vocation à rejoindre la DA, si tel est leur volonté, sans avoir à faire acte de candidature.

Quant aux CSP comptables, le Secrétaire Général Adjoint a salué le travail considérable des personnels. Une nouvelle phase de dématérialisation des factures concernera le comptable public (progiciel Hélios) et fera l'objet d'un point d'étape lors du prochain Comité de suivi fin mai début juin.

L'UCP a reconnu un effort de transparence, les syndicats ayant été destinataires d'un dossier très complet. Elle s'est interrogée sur la réalité de la réduction des délais de paiement, motif premier de la création des CSP comptables. Si l'évolution est plutôt positive, nous sommes encore loin de l'objectif des 30 jours maximum pour payer les fournisseurs : en effet, selon les CSP, le délai moyen de paiement varie entre 36 et 44 jours.

Plan de prévention des absences au travail des directions

L'Inspection Générale de la Ville de Paris avait été chargée par le Maire de mener une étude sur l'absentéisme à la Ville et au Département en 2007. Un rapport avait été remis fin 2008 (et communiqué aux organisations syndicales).

C'est Jean-Marc BOURDIN, Inspecteur Général, qui doit désormais coordonner les plans d'actions que doivent établir les directions. Sa présentation lors de la réunion du Comité de suivi a porté sur la situation très diversifiée des directions, l'approche choisie par la Ville et le calendrier d'élaboration des plans d'actions, l'ensemble devant être examiné au CHS Central avant la fin 2011, avec une synthèse de ces plans d'actions. Yves BORST, Président de l'UCP a émis quelques réserves sur le diagnostic. En effet, les difficultés mises en avant liées au logement et au transport ne sont pas des phénomènes nouveaux, elles ne peuvent donc expliquer à elles seules l'augmentation constante de l'absentéisme depuis plusieurs années.

En revanche, la dégradation des conditions de travail du fait du gel des recrutements et de la politique de redéploiement des effectifs constitue très probablement un élément d'explication. Afin d'atténuer le stress au travail et plus généralement le « mal vivre » au travail, qui découlent de cette politique dénoncée par l'UCP depuis longtemps, il conviendrait de traduire dans les faits une des préconisations du rapport de l'Inspection Générale de 2008, à savoir « une politique axée sur le bien être au travail, véritable projet social en direction

des personnels ». L'UCP se félicite qu'une personne connaissant parfaitement le fonctionnement de l'administration y soit dédiée, mais s'interroge sur les moyens qui seront mis en œuvre pour atteindre l'objectif fixé d'une réduction de 10% sur deux ans des absences dites compressibles.

Parler de l'absentéisme est effectivement nécessaire, mais pas suffisant. L'instauration d'un entretien « post-maladie » (pour des absences au-delà d'une certaine durée) entre les agents concernés et un supérieur hiérarchique, au niveau le plus pertinent à définir, selon les directions et services, aurait pour but de tenter d'identifier les causes autres que médicales. Mais si un tel entretien devait conduire à ce type de constat (par exemple, le poids des temps de transports), quelles réponses pourront y être apportées ?

Par ailleurs, l'UCP a mis en garde contre une mise en exergue du management et des cadres, qu'il ne faudrait pas rendre responsables de l'absentéisme. De surcroît, faire reposer la démarche de lutte contre l'absentéisme essentiellement sur les cadres, sans leur donner de véritables outils, sera à l'évidence un peu court pour atteindre les résultats. L'UCP estime qu'il convient de faire un réel travail sur chaque type de problème, pour aboutir à un diagnostic partagé et demande à cet effet un nouveau point avant les vacances d'été.

Nous reviendrons sur ce sujet qui est l'affaire de tous, à condition de s'en donner les moyens et de rechercher des solutions pérennes et humaines.

AGOSPAP : le cinéma n'est pas culturel et éducatif ?

A la demande formulée par l'UCP d'offrir des billets de cinéma en dessous des 5€ actuellement proposés par l'AGOSPAP, il a été répondu par la négative au prétexte que le cinéma n'était pas une activité culturelle et éducative. Il va sans dire que nous ne partageons pas cette vision du 7^{ème} art, pas plus que les personnels, qui ont plébiscité ce dispositif par l'augmentation de plus de 30% d'achat de billets par rapport à l'année précédente (299 059 billets de cinéma vendus par l'AGOSPAP en 2009 ; 406 402 billets en 2010). Notre organisation syndicale n'hésitera donc pas à renouveler sa demande, que nous jugeons éminemment culturelle et sociale.

Union des Cadres De Paris

2bis, square Georges Lesage 75012 Paris – Tél. 01.43.47.80.72 – Fax. 01.43.47.81.45